

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-4231-2023 - GAZIFÈRE INC.**

RÉPONSES DE GAZIFÈRE À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1

**DE
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.) ET L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-1

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0006, GI-1, Document 1](#), Page 1, Lignes 4 à 11 :

Pour une deuxième année consécutive, l'entreprise n'a pas atteint le rendement autorisé, et ce, malgré ses efforts en cours d'année pour limiter ses dépenses. En effet, dans un contexte où les dépenses d'exploitation tendaient à être supérieures au budget approuvé, la direction de l'entreprise a mis en place des consignes visant à restreindre ses dépenses de manière exceptionnelle pour une partie de l'année 2022. Cette décision s'est traduite notamment par un gel d'embauche partiel, une réévaluation des dépenses à engager auprès des fournisseurs de services externes et une réduction des dépenses associées aux déplacements.

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 1.1.1** Veuillez préciser le processus par lequel la direction de l'entreprise a réalisé le dépassement budgétaire en cours de 2022 et mis en place des consignes visant à restreindre les dépenses de manière exceptionnelle pour une partie de l'année 2022, en indiquant vers quelle période de 2022 cela a eu lieu et, surtout, en précisant l'ampleur des restrictions de dépenses qui sont alors devenues requises.

Réponse 1.1.1 :

Gazifère réfère l'intervenant la réponse 3.1 de la pièce GI-14, document 1.

1.1.2 Veuillez confirmer que l'année 2022 a été marquée par un retour au travail en présentiel ou hybride et des reprises des déplacements comparativement à 2021. Veuillez préciser à quelles périodes de l'année 2022, un tel retour au travail s'est effectué et dans quelle mesure approximative il est demeuré hybride ou totalement en présentiel.

Réponse 1.1.2 :

En 2022, le retour en présentiel s'est effectué le 28 février. Le modèle de travail hybride offert aux employés prévoit que les employés travaillent du bureau à raison de 3 jours par semaine.

En 2022, certains déplacements ont été effectués bien que certaines restrictions étaient requises pour limiter les dépenses, dans un contexte où les dépenses d'exploitation tendaient à être supérieures au budget approuvé.

1.1.3 Veuillez préciser dans quelle mesure ce retour au travail en présentiel ou hybride et ces reprises des déplacements ont affecté les dépenses d'exploitation par rapport à celles prévues pour 2022 et peuvent expliquer les écarts constatés.

Réponse 1.1.3 :

La pandémie a affecté la fréquence de présence des employés au bureau. Néanmoins, les interruptions de présence au bureau n'ont pas eu d'effet sur les budgets.

La pandémie a limité le déplacement des employés, mais le budget de l'année 2022 prévoyait des déplacements en fonction d'un contexte d'affaires normal.

Les pièces relatives aux charges d'exploitation de l'année 2022 et les explications des écarts sont présentées à la pièce [GI-2, documents 1.3 à 1.4.](#)

1.1.4 Veuillez préciser dans quel domaine les coupures de fournisseurs de services ont été effectuées et dans quelles proportions approximatives et vers quelles périodes de 2022.

Réponse 1.1.4 :

Gazifère réfère l'intervenant la réponse 3.1 de la pièce GI-14, document 1.

1.1.5 Veuillez préciser si les déplacements qui ont été réduits ont pu être remplacés en 2022 par des rencontres virtuelles et dans quelles proportions approximatives et vers quelles périodes de 2022 un tel remplacement aurait eu lieu.

Réponse 1.1.5 :

La participation virtuelle à une rencontre, une formation ou une conférence est une alternative utilisée fréquemment par les employés de Gazifère pour réduire les déplacements (pas uniquement en 2022). Gazifère confirme le recours à cette approche en 2022, bien qu'il ne soit pas possible d'estimer de proportions à ce sujet.

1.1.6 Veuillez préciser dans quels types d'emplois le gel d'embauche a eu lieu en 2022 (notamment en précisant dans quelle mesure ce gel a affecté du personnel œuvrant à l'efficacité énergétique) et à partir de quelle période de 2022.

Réponse 1.1.6 :

Il s'agit principalement de postes d'analystes ou de soutien administratif œuvrant dans les départements du service à la clientèle, de la facturation, du développement de marché, de la répartition, des opérations, du support informatique, des communications et des finances.

Il n'y a toutefois eu aucun impact sur les activités en efficacité énergétique considérant que les responsabilités relatives à ces activités sont partagées entre un ensemble de ressources plutôt que d'être attitrées à une ressource en particulier.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-2

Référence(s) :

(i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0008, GI-2, Doc. 1.2 et 1.2.1](#), Analyse comparative des ventes et de la clientèle.

Demande(s) :

1.2.1 Veuillez déposer un tableau synthèse des volumes et revenus prévus et des volumes et revenus réels de 2022 par catégorie tarifaire (tarifs 1,2,3,4,5,9) comme suit :

	Volume 2022 prévu (autorisé)	Volume 2022 réel	Revenu 2022 prévu (autorisé)	Revenu 2022 réel
Tarif 1				
Tarif 2				
Tarif 3				
Tarif 4				
Tarif 5				
Tarif 9				

Réponse 1.2.1 :

	Volumes 2022 autorisés (m ³)	Volumes 2022 réels (m ³)	Revenus 2022 autorisés (\$) - Note 1	Revenus 2022 réels (\$) - Note 1
Tarif 1	79 081 900	84 249 557	25 779 800	31 980 443
Tarif 2	70 242 200	68 842 062	40 417 400	45 123 593
Tarif 3	212 500	157 018	58 500	63 841
Tarif 4	3 774 500	3 657 108	251 600	238 412
Tarif 5	18 302 500	18 137 677	863 200	919 688
Tarif 9	21 491 200	23 442 893	1 863 600	3 347 882

Note 1 : Les revenus présentés excluent les revenus associés au surcoût du GSR.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-3

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0014, GI-3, Doc. 1.2.2](#), Analyse du taux de gaz perdu, page 5, lignes 89-100.

Plusieurs efforts ont été déployés par Gazifère, accompagné d'EGI, au cours des dernières années, afin d'identifier les causes pouvant engendrer un taux de gaz perdu dépassant le seuil de 1%. Il importe de souligner que le dépassement du seuil n'a pas une incidence favorable sur le rendement du distributeur.⁹ Un taux de gaz perdu supérieur à 1% engendre une charge de travail additionnelle en plus d'une augmentation des tarifs, ce qui réduit la compétitivité de Gazifère, sans aucun bénéfice en contrepartie. Gazifère met donc tous les efforts nécessaires afin de revenir le plus rapidement possible sous la barre du 1%.

Les efforts déployés à ce sujet auront jusqu'à présent permis d'étudier les causes potentielles du gaz perdu et de mener à des ajustements dans les manières de faire et dans les contrôles en place, pour réduire le taux gaz perdu. Gazifère demeure toutefois soucieuse de la situation et entend continuer à poser des gestes, en collaboration avec le personnel d'EGI, dans l'objectif de réduire et de maintenir le taux de gaz perdu le plus bas possible.

⁹ Dossier R-4122-2020, Phase 4, [pièce B-0353](#), GI-65, Document 1, page 9 de 15, réponse 3.1

Demande(s) :

- 1.3.1** Nous cherchons à mieux comprendre dans quelle mesure la persistance d'un taux de gaz perdu supérieur à 1% et l'impossibilité d'en découvrir l'origine seraient propres à Gazifère et Enbridge (EGI) ou seraient généralisées à l'ensemble de l'industrie de la distribution gazière. Si vous en avez, pouvez-vous déposer des rapports ou études faisant état de la généralisation ou non de cette situation à l'ensemble de l'industrie de la distribution gazière.

Réponse 1.3.1 :

Gazifère ne possède pas l'information demandée ni de rapport ou étude qui permettraient de répondre à la question de l'intervenant.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-4

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0006, GI-1, Document 1](#), Page 3, Lignes 15 à 21 :

Finale^{ment}, l'année 2022 est marquée par une croissance du nombre moyen de clients qui s'avère supérieure à la prévision budgétaire (44 453 clients par rapport à une prévision de 44 336 clients), des volumes supérieurs à la prévision initiale (198 487 000 m³ 17 par rapport à une prévision de 193 105 000 m³ 18), le dépassement de l'objectif d'économie d'énergie dans le cadre du PGEE (513 683 m³ par rapport à une prévision de 382 706 m³) et un taux de gaz perdu de 1,79%, soit un taux qui demeure supérieur au seuil de 1%, mais inférieur au taux constaté en fin d'année 2021 (2,32 %).

[Souligné en caractère gras par nous]

- (ii) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4199-2022**, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 44, Section 4.8.1 Cuiseur de vapeur, Explication des écarts :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2021.

Tel que mentionné précédemment, l'année 2021 a été, encore une fois, particulièrement difficile pour les restaurateurs en raison de la pandémie de la Covid-19. Les restaurateurs ont subi des impacts économiques négatifs et ceux-ci ne souhaitent pas prioriser, à court terme, des travaux d'amélioration dans leur cuisine.

Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (iii) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4199-2022**, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058](#), [GI-11](#), [Document 1, révisé](#), Page 46, Section 4.8.2 Lave-vaisselle Energy Star HT-ST, Explication des écarts :

Il n'y a eu aucun participant à ce programme en 2021. Tel que mentionné précédemment, les conséquences économiques de la pandémie sur les restaurateurs expliquent fort possiblement le manque d'engouement pour les programmes d'efficacité énergétique destinés à cette clientèle. Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (iv) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4199-2022**, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058](#), [GI-11](#), [Document 1, révisé](#), Page 48, Section 4.8.3. Lave-vaisselle Energy Star BT-CM, Explication des écarts :

Il n'y a eu aucun participant à ce programme en 2021. Tel que mentionné précédemment, les conséquences économiques de la pandémie sur les restaurateurs expliquent fort possiblement le manque d'engouement pour les programmes d'efficacité énergétique destinés à cette clientèle. Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (v) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4231-2023**, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 40, Cuiseur vapeur Energy Star, Explication des écarts :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2022.

Gazifère croit que l'année 2022 a été encore une fois une année difficile dans le marché de la restauration notamment en raison de l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. En 2023, Gazifère entend se rapprocher de l'Association des restaurateurs du Québec afin de promouvoir son offre de programmes par le biais de différents canaux.

Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (vi) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4231-2023**, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 42, Lave-vaisselle Energy Star HT-ST, Explication des écarts :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2022.

Gazifère croit que l'année 2022 a été encore une fois une année difficile dans le marché de la restauration notamment en raison de l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. En 2023, Gazifère entend se rapprocher de l'Association des restaurateurs du Québec afin de promouvoir son offre de programmes par le biais de différents canaux.

Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (vii) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4231-2023**, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 44, Lave-vaisselle Energy Star BT-CM, Explication des écarts : :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2022.

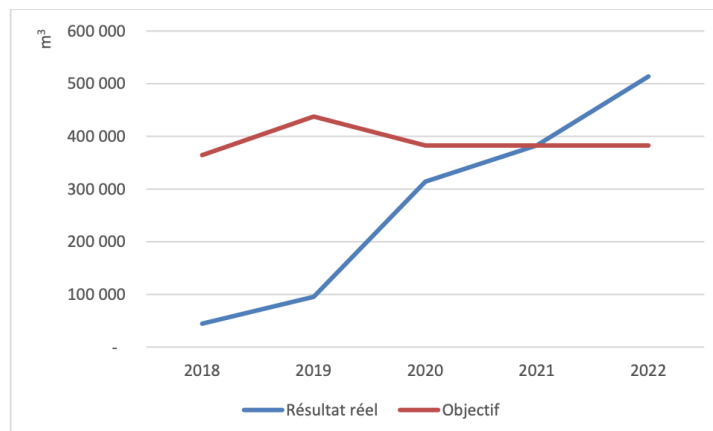
Gazifère croit que l'année 2022 a été encore une fois une année difficile dans le marché de la restauration notamment en raison de l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. En 2023, Gazifère entend se rapprocher de l'Association des restaurateurs du Québec afin de promouvoir son offre de programmes par le biais de différents canaux.

Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (viii) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4231-2023**, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 52, Tableau 8 :

Tableau 8
Évolution des économies d'énergie – 2018 à 2022



Demande(s) :

- 1.4.1** Aux références (i) et (viii), on remarque le succès du PGEÉ et plus particulièrement de certain des programmes proposés. Quel sont les principaux outils de promotion qui semblent avoir été les plus efficaces dans ce succès ?

Réponse 1.4.1 :

De manière générale, les campagnes numériques ont beaucoup de succès dans le secteur résidentiel. Dans le secteur commercial, une approche de démarchage plus directe engendre davantage de succès.

1.4.2 Aux références (ii) à (iv), veuillez confirmer que Gazifère considérait déjà en 2021 le marché de la restauration comme difficile à percer pour le PGEÉ.

Réponse 1.4.2 :

Gazifère le confirme.

1.4.3 Aux références (v) à (vii), on note les mêmes insuccès en 2022 qu'en 2021 du PGEÉ pour le marché de la restauration. Gazifère considère le manque de personnel comme la principale raison. Y aurait-il d'autres enjeux expliquant davantage ces insuccès, comme les annonces de certaines municipalités de bannir l'utilisation du gaz naturel (qui affecterait grandement les restaurateurs)? Si oui, veuillez indiquer comment Gazifère a ou non adapté en 2022 ses programmes du PGEÉ destinés à la restauration à cette nouvelle réalité.

Réponse 1.4.3 :

Gazifère estime que l'impact de la pandémie se faisait encore sentir en 2022, notamment en lien avec la forte inflation ainsi que la pénurie de personnel.

Bien que les réseaux gaziers subissent de fortes pressions pour assurer leur transformation, Gazifère n'a pas constaté un refus de participer aux programmes du PGEÉ pour cette raison. Il est d'ailleurs à noter que l'adhésion volontaire au GSR est généralement promue auprès des restaurateurs, au même moment qu'ils sont approchés pour les programmes du PGEÉ. L'adhésion volontaire au GSR peut donc constituer une alternative pour les clients qui sont à la recherche de solutions énergétiques vertes.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-5

Référence(s) :

(i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, Suivi de la vente de gaz de source renouvelable, [Pièce B-0030, GI-8, Document 3](#), Page 8, Conclusion :

Gazifère estime que les résultats de l'année 2022 démontrent l'intérêt croissant de la clientèle pour le GSR. Gazifère est toutefois d'avis que plus d'efforts seront requis à court terme pour contribuer à l'acceptabilité du réseau gazier, atteindre les objectifs de réduction de GES fixés par le gouvernement dans le secteur du bâtiment et devenir le premier distributeur de gaz naturel en Amérique du Nord à offrir un réseau composé à 100% d'énergies vertes et renouvelables d'ici 2050. Pour ce faire, Gazifère estime que les volumes de GSR livrés dans son réseau devront croître plus rapidement. Pour y parvenir, Gazifère met beaucoup d'efforts à concevoir une stratégie d'approvisionnement de GSR qui lui permettra d'acquérir des volumes à

bon prix et a entrepris une réflexion afin de modifier sa stratégie de commercialisation du GSR.

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

1.5.1 Veuillez préciser, parmi la nouvelle clientèle qui a adopté le GSR en 2022, combien de clients étaient résidentiels et combien étaient commerciaux/ institutionnels ? Les proportions étaient-elles similaires au profil de 2021 ?

Réponse 1.5.1 :

Gazifère réfère l'intervenant au tableau 3 de la pièce B-0030.

Les proportions d'adhésion de la clientèle résidentielle et commerciale en 2022 sont similaires à l'année 2021.

1.5.2 A la référence (i) Gazifère mentionne qu'elle cherche à concevoir une nouvelle stratégie d'approvisionnement en GSR. Cette stratégie proposera-t-elle des solutions face aux enjeux de fiabilité d'approvisionnement en GSR vécus par Gazifère en 2022 ? Veuillez déposer les grandes lignes de cette stratégie.

Réponse 1.5.2 :

La stratégie d'approvisionnement que Gazifère souhaite mettre en place vise à augmenter les volumes de GSR livrés dans son réseau afin de dépasser les cibles minimales fixées par le Règlement concernant la quantité de gaz de source renouvelable devant être livrée par un distributeur (ci-après : « le Règlement »). Incidemment, cette stratégie permettrait effectivement d'avoir plus de GSR en inventaire pour faire face à d'éventuels enjeux d'approvisionnement.

1.5.3 Quels sont les défauts de l'actuelle stratégie d'approvisionnement en GSR que la nouvelle stratégie vise à corriger?

Réponse 1.5.3 :

Gazifère est d'avis que plus d'efforts seront requis à court terme pour contribuer à l'acceptabilité du réseau gazier et pour atteindre les objectifs de réduction de GES fixés par le gouvernement. Ce faisant, elle souhaite adopter une approche stratégique de décarbonation qui lui permettra de verdir le réseau plus rapidement.

1.5.4 Quelles sont les démarches accomplies par Gazifère en 2022 visant à favoriser de la production de GSR (et/ou être partenaire de cette production) sur son territoire. Dans votre réponse, veuillez traiter à la fois a) de la production d'hydrogène de source renouvelable et notamment de l'état d'avancement du partenariat Gazifère-Evolugen et b) de la production d'autres gaz de source renouvelable notamment issu de biomasse. Dans chaque cas, veuillez spécifier la date prévue d'entrée en production et en livraison de ce GSR

Réponse 1.5.4 :

En 2022, Gazifère a poursuivi ses démarches visant à favoriser la production de GSR sur son territoire avec des partenaires potentiels. En temps opportun, Gazifère soumettra ses demandes à la Régie de l'énergie.

1.5.5 Sans restreindre la portée de la sous-question qui précède, veuillez indiquer si de l'hydrogène de source renouvelable du partenariat Gazifère-Evolugen a été déjà en production en 2022 (et si non à quelle date le sera-t-il) et est-ce qu'un approvisionnement d'un tel GSR auprès de Gazifère a eu lieu en 2022 ou est prévu? Veuillez expliquer.

Réponse 1.5.5 :

L'approvisionnement en GSR pour l'année 2022 a été dûment autorisé par la Régie aux termes de la décision D-2022-124 et est constitué en totalité de GNR. Gazifère ne s'est pas approvisionnée en hydrogène en 2022 et réalise actuellement une étude¹ visant à évaluer la résilience de son réseau gazier lors de l'injection d'hydrogène à différentes concentrations. L'objectif principal de cette étude est de préparer le réseau gazier existant ainsi que les équipements de l'entreprise et de la clientèle à l'injection sécuritaire d'hydrogène.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-6

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0026, GI-8, Document 1](#), Suivi des programmes commerciaux, page 12 :

Le tableau suivant présente, pour sa part, le coût associé aux activités promotionnelles des programmes commerciaux, autant pour le secteur résidentiel que celui commercial.

¹ Requête 4202-2022

Activités de promotion reliées aux programmes commerciaux	Budget
Refonte de l'offre de programme sur le nouveau site web de Gazifère	3 000 \$
Promotion des programmes sur diverses plateformes (Radio-Canada, plateforme numérique, encart/infolettre) et référencement SEO ²³ en continu	5 000 \$
Campagne promotionnelle <i>Style de vie</i> mettant en vedette les appareils au gaz naturel	9 300 \$
Publicité affichée à l'intérieur de commerces	1 000 \$
Total	18 300 \$

Sur une note plus générale, Gazifère est confiante que son offre concernant les programmes commerciaux répond encore au besoin de sa clientèle. Le nombre croissant de participants dans la majorité des programmes témoigne de l'intérêt de la clientèle à diversifier leur usage d'appareils alimentés au gaz naturel.

Demande(s) :

1.6.1 Veuillez déposer les documents promotionnels et documents descriptifs des programmes commerciaux utilisés en 2022.

Réponse 1.6.1 :

<p>Refonte de l'offre de programme sur le nouveau site Web de Gazifère.</p> <p>Le nouveau site Web de Gazifère sera lancé en 2023. Les travaux entourant la conception du site Web ont commencé en 2022.</p>	
<p>Promotion des programmes sur diverses plateformes (encarts/infolettres, Radio-Canada, plateforme numérique) et référencement SEO en continu.</p>	



4 raisons de choisir un chauffe-piscine à gaz naturel!

Une piscine chauffée en quelques heures

Nettement plus performant qu'un chauffe-piscine électrique ou solaire, le chauffe-piscine à gaz naturel fera grimper votre thermomètre en quelques heures à peine. Les journées moins chaudes n'influenceront plus votre envie de vous baigner.

Plus efficace, donc plus économique

En optant pour cet appareil, vous faites le choix de diminuer le temps de chauffage de l'eau pour atteindre la température désirée. Puisque son rendement est plus élevé, il chauffe l'eau plus rapidement à un faible coût énergétique.

Un appareil silencieux

Le chauffe-piscine à gaz naturel est un appareil silencieux donc aucune nuisance sonore ne vous permettra de profiter de votre jardin.

Une remise en argent de 1 000\$*

Gazifère offre une remise en argent de 1 000 \$* à l'ajout de cet appareil à gaz naturel. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire de participation au gazifere.com et faire parvenir votre preuve d'achat.

Dès aujourd'hui, profitez des plaisirs de votre piscine plus longtemps et plus souvent!

Pour en apprendre davantage sur le chauffe-piscine à gaz naturel, vous pouvez soit :

Contactez l'un de nos représentants en composant le 819 771-8321

Visitez le www.gazifere.com

*Certaines conditions s'appliquent.

Gazifère
Une société ENBRIDGE

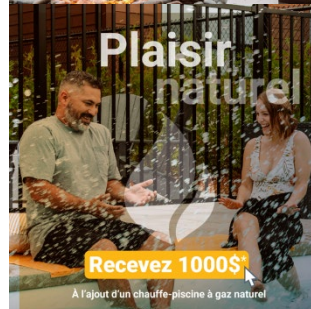
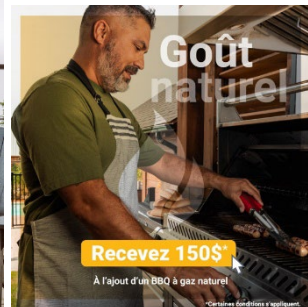
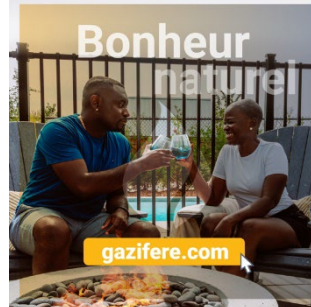
819 771-8321

gazifere.com

Prolongez vos soirées estivales

Gazifère
Une société ENBRIDGE

Campagne promotionnelle Style de vie mettant en vedette les appareils au gaz naturel.





1.6.2 Veuillez déposer un tableau indiquant, pour chacun de ces programmes, la répartition des participants ayant opté pour des équipements de chauffage biénergie électricité-gaz.

Réponse 1.6.2 :

En 2022, Gazifère n'offrait pas d'équipements de chauffage biénergie dans le cadre de ses programmes commerciaux. Gazifère évalue actuellement l'opportunité de mettre en place une offre favorisant le recours à la biénergie.

1.6.3 Les programmes commerciaux visés sont-ils, selon Gazifère, adaptés à des participants qui opteraient pour des équipements de chauffage biénergie électricité-gaz. Veuillez élaborer et expliquer votre réponse.

Réponse 1.6.3 :

Gazifère réfère l'intervenant à la réponse 1.6.2 de la présente demande de renseignements et souligne que la question est hypothétique et dépasse le cadre des enjeux liés à un dossier de fermeture.

1.6.4 Veuillez déposer un tableau indiquant, pour chacun de ces programmes, la répartition des participants ayant opté également pour des programmes d'efficacité énergétique.

Réponse 1.6.4 :

Gazifère n'est pas en mesure de compiler l'information demandée puisque les données ne sont pas enregistrées dans le même système informatique. Gazifère estime donc qu'il s'agirait d'un exercice fastidieux à entreprendre et sans valeur dans le contexte du présent dossier.

1.6.5 Les programmes commerciaux visés sont-ils, selon Gazifère, adaptés à des participants qui opteraient pour des programmes d'efficacité énergétique. Veuillez élaborer et expliquer votre réponse.

Réponse 1.6.5 :

Gazifère estime que les deux programmes répondent à des objectifs différents, bien que compatibles.

1.6.6 Veuillez déposer un tableau indiquant, pour chacun de ces programmes, la répartition des participants ayant opté également pour l'achat volontaire de gaz de source renouvelable.

Réponse 1.6.6 :

Gazifère réfère l'intervenant à la réponse 1.6.4 de la présente demande de renseignements.

1.6.7 Les programmes commerciaux visés sont-ils, selon Gazifère, adaptés à des participants qui opteraient pour l'achat volontaire de gaz de source renouvelable. Veuillez élaborer et expliquer votre réponse.

Réponse 1.6.7 :

Gazifère estime que les programmes commerciaux et l'adhésion volontaire au GSR visent à satisfaire des objectifs différents, bien que compatibles.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-7

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0029, GI-8, Document 2](#), Suivi des initiatives favorisant la conversion des énergies polluantes, page 2 :

Explications relatives aux résultats

L'entreprise est consciente qu'elle n'a pas atteint ses objectifs pour le CASEP en 2022. Cela s'explique par divers éléments, notamment par la difficulté de bien cibler les résidences encore alimentées au mazout. D'ailleurs, Gazifère a effectué à la fin de l'année 2022 une recherche exhaustive des secteurs encore alimentés au mazout afin d'être en mesure de mieux concentrer ses efforts de conversion. Par ailleurs, le partenaire d'affaires responsable de l'installation des branchements pour Gazifère a été confronté à un manque de main-d'œuvre en 2022, ce qui a créé des retards et ainsi limité le nombre d'installations qui ont pu être réalisées. À compter du printemps 2023, des équipes de travail seront dédiées spécifiquement à la conversion des clients alimentés au mazout, ce qui devrait avoir pour effet de réduire le délai de branchement et d'augmenter le nombre de branchements réalisés. Enfin, Gazifère compte sur la nouvelle stratégie de marketing qui sera lancée en collaboration avec des partenaires d'affaires pour l'atteinte de ses objectifs pour l'année 2023. Cette stratégie prévoit notamment l'envoi de correspondances personnalisées aux clients potentiels situés à proximité du réseau. Cette stratégie sera accompagnée d'un effort de relance auprès des clients potentiels ciblés. Gazifère est donc optimiste quant à l'atteinte de son objectif pour l'année 2023, soit la dernière année où il sera possible de convertir les clients alimentés au mazout vers le gaz naturel dans le secteur résidentiel.

Demande(s) :

- 1.7.1 Veuillez déposer les documents promotionnels et documents descriptifs des initiatives favorisant la conversion des énergies polluantes utilisés en 2022.

Réponse 1.7.1 :

Gazifère présente un sommaire des activités promotionnelles réalisées à la pièce [B-0029](#), page 3 et 4.

- 1.7.2 Veuillez quantifier les attentes de Gazifère décrites en référence relatives aux résultats (en d'autres termes, le marché potentiel qui subsiste), en les ventilant selon les différentes catégories de clientèle.

Réponse 1.7.2.

En 2022, Gazifère a priorisé la clientèle résidentielle étant donné l'interdiction de convertir cette clientèle au gaz naturel après le 31 décembre 2023. Dans ses recherches, elle n'a pas ventilé ses résultats par sous-catégorie de client. La recherche effectuée par Gazifère avait pour objectif d'identifier les résidences alimentées au mazout qui sont situées sur ou à proximité de son réseau. La recherche a permis de cibler un peu plus de trois cents résidences qui sont encore alimentées par cette source d'énergie et donc admissibles à une conversion au gaz naturel en 2023.

1.7.3 Dans sa stratégie d'initiatives favorisant la conversion des énergies polluantes, dans quelle mesure Gazifère inclut-elle la promotion de la conversion des clients visés à la biénergie électricité-gaz. Veuillez expliquer.

Réponse 1.7.3 :

Gazifère réfère l'intervenant à la réponse 1.6.2 de la présente demande de renseignements.

1.7.4 Dans sa stratégie d'initiatives favorisant la conversion des énergies polluantes, dans quelle mesure Gazifère inclut-elle la promotion de l'achat volontaire de gaz de source renouvelable par les clients visés. Veuillez expliquer.

Réponse 1.7.4 :

Tous les nouveaux clients sont informés de l'existence du Tarif GSR et des avantages d'y adhérer, notamment afin d'éviter une potentielle socialisation deux ans plus tard. Conséquemment, les participants au CASEP sont informés et encouragés à adhérer au Tarif GSR dès l'ouverture de leur compte.

1.7.5 Dans sa stratégie d'initiatives favorisant la conversion des énergies polluantes, dans quelle mesure Gazifère inclut-elle la promotion de programmes d'efficacité énergétique par les clients visés. Veuillez expliquer.

Réponse 1.7.5 :

Lors d'une conversion du mazout vers le gaz naturel, Gazifère profite de l'occasion pour informer le client sur l'offre de programmes du PGEÉ. Par exemple, lors de l'installation d'une fournaise au gaz naturel dans le cadre du CASEP, Gazifère profitera de l'occasion pour promouvoir l'installation d'un thermostat intelligent via le programme du PGEÉ.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-8

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0006, GI-1, Document 1](#), Page 1, Lignes 9 à 13 :

Lorsque le projet de construction du complexe immobilier et commercial sera redéfini, et dans la mesure où les coûts pour sa réalisation dépasseraient le seuil au-dessus duquel une autorisation préalable de la Régie est nécessaire, Gazifère veillera à transmettre une nouvelle demande pour réaliser le projet d'investissement permettant le raccordement du complexe.

- ii) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0021, GI-7, Doc. 3](#), Suivi des projets.

Demande(s) :

- 1.8.1 Veuillez préciser quelles démarches ont été accomplies jusqu'à présent, à quelles dates et à quels coûts sur le projet de construction du complexe immobilier et commercial.

Réponse 1.8.1 :

Outre les plans et devis effectués en début de projet afin de planifier le tracé des conduites principales dans le but d'établir un estimé des coûts du projet en son ensemble, aucuns travaux n'ont été réalisés en lien avec le projet de construction du complexe immobilier et commercial.

- 1.8.2 Quel a été le traitement réglementaire de ces coûts à chacune des années visées ?

Réponse 1.8.2 :

Gazifère a obtenu l'autorisation de réaliser ce projet aux termes de la décision [D-2020-106](#). Le Projet Secteur Nord – Phase 1 a fait l'objet d'un premier suivi en fermeture des livres 2021, soit dans le dossier R-4199-2022.

- 1.8.3 Veuillez préciser quand le projet de construction du complexe immobilier et commercial a été suspendu et pour quels motifs.

Réponse 1.8.3 :

Gazifère réfère l'intervenant aux explications déjà formulées à cet égard aux pièces [GI-1, document 1](#) et [GI-7, document 3](#), et précise qu'elle a été informée à l'hiver 2023 que le projet de construction du complexe immobilier et commercial avait été suspendu.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-9

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0009, GI-2, Doc. 1.3](#), Sommaire des charges d'exploitation.

Demande(s) :

1.9.1 Veuillez déposer un tableau synthèse des coûts prévus réels de 2022 par catégorie tarifaire (tarifs 1,2,3,4,5,9) comme suit :

	Coût 2022 prévu (autorisé)	Coût 2022 réel
Tarif 1		
Tarif 2		
Tarif 3		
Tarif 4		
Tarif 5		
Tarif 9		

Réponse 1.9.1 :

	Coûts 2022 prévus (approuvés)	Coûts 2022 réels
Tarif 1	25 479 900	N/A
Tarif 2	40 418 400	N/A
Tarif 3	60 600	N/A
Tarif 4	197 700	N/A
Tarif 5	899 100	N/A
Tarif 9	2 178 400	N/A

Tel qu'expliqué à la pièce [GI-65, document 3](#), réponse 4.4.1 dans le dossier R-4122-2020, Gazifère ne produit pas d'allocation de coûts par tarif au réel.

À titre de référence, voici l'explication qui avait été fournie à l'époque et qui s'applique toujours : *"Gazifere does not update the allocation of costs and the revenue to cost ratios for each of the tariff categories on an actual basis. Gazifere, in its annual rate case application, prepares cost allocation for each tariff class on a forecast basis based on an updated forecast of revenue and cost inputs using the Regie's approved methodologies. Therefore, revenue to cost ratios for each of the tariff categories can only be prepared on a forecast basis at the time of the annual rate case application."*